

Première journée

Comment s'y prendre en matière d'assurances sociales?

- Objectifs** ◆
- Prendre conscience des répercussions en matière d'assurances sociales, notamment dans l'AVS et la prévoyance professionnelle (2ème pilier) lorsqu'on se prépare à la retraite.
 - Répondre aux questions et demandes des participant(e)s en analysant leur situation.

- Contenu** ◆
- Comment procéder lorsqu'on désire partir à la retraite ?
 - A quoi faut-il être attentif en pareille circonstance ?
 - Quelles sont les incidences financières d'une telle décision ?
 - Quelles sont les assurances sociales concernées en pareille situation ?
 - Est-il possible d'anticiper la retraite dans les assurances sociales et à quel prix ?

- Dynamique pédagogique** ◆
- Echange avec les participant(e)s, dialogues en fonction des situations individuelles formulées par les personnes présentes, travail de groupe et questionnaire en début de formation.

Important : Il est indispensable de prendre le règlement (ou les statuts) ainsi que la dernière attestation d'assurance de sa caisse de pension à l'occasion de ces 2 journées de cours de même qu'une fiche de salaire et d'autres éventuels documents permettant de travailler de manière concrète sur une future situation de retraite (par ex. extrait de compte AVS).

- Préparation à la journée** ◆
- Préparer un historique de sa carrière professionnelle comportant :
- Les années d'activité professionnelle effectuées à ce jour ;
 - Les salaires réalisés pendant ces périodes ;
 - Des informations sur sa situation personnelle (mariage, enfants, divorce, etc.).

- Animation** ◆
- Jeudi le 8 juin 2021, M. François Wagner, expert fédéral diplômé en assurances sociales de 9h00 à 17h00.

Deuxième journée

Les enjeux psychologiques du départ à la retraite

Objectifs ◆ Au terme de la formation, chaque participant(e) est capable de :

- Comprendre les enjeux psychologiques liés aux changements engendrés par la retraite ;
- Mieux se préparer à ces changements ;
- Mieux gérer leurs effets éventuels ;
- Faire des choix plus éclairés.

Contenu ◆

- Théorie des besoins ;
- Théorie différentielle envie et besoin ;
- Théorie sur le changement et le deuil ;
- Théorie sur les lois qui régissent la gestion du temps.

Méthode et technique ◆ Méthode participative et inductive.
Apports théoriques et pratiques.

Animation ◆ Vendredi le 9 juin, M. Jean-Marc Ouellet, formateur d'adultes et praticien en relation d'aide de 9h00 à 17h00.

Public cible ◆ Toutes personnes concernées par l'arrivée imminente à la retraite.

Les couples sont les bienvenus et les partenaires, même non-membres, bénéficieront des mêmes avantages.

Date, durée ◆ Du jeudi 8 juin 2021 à 09h30 au vendredi 9 juin 2021 à 17h00, avec nuitée

Lieu ◆ Everness Hôtel & Resort, Chemin des Champs-Blancs 70B, 1279 Chavannes-de-Bogis

Frais Pour les membres des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :

- Syna : 4 journées de formation/année
- transfair : 2 formations/ année
- SwissPersona : max. CHF 1000.-/année
- SCIV : max. CHF 450.-/année

Pour les non-membres : CHF 1150.-

Information Confirmation ou annulation sont adressées environ 14 jours avant la date du cours.

Règlement ◆ **SVP, veuillez prendre connaissance du règlement ARC sur www.formation-arc.ch**